

OFI Invest Us Equity Class R Eur

LU0185495495

31/12/2025

 Commercialisé en 

 Étoiles Six Financial Information ⁽²⁾⁽³⁾


Actions Amérique du Nord - général



▶ Actif net du fonds	150,29 M€				
▶ Actif net de la part	22,18 M€				
▶ Valeur liquidative	201,59 €				
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Fonds</th> <th>Indice</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>-2,18%</td> <td>-1,16%</td> </tr> </tbody> </table>	Fonds	Indice	-2,18%	-1,16%
Fonds	Indice				
-2,18%	-1,16%				



▶ Gérants



Antoine Collet



Xavier Laurent

Les équipes sont susceptibles d'évoluer



▶ Profil de risque⁽³⁾



▶ Durée de placement

Supérieur à 5 ans



▶ SFDR⁽³⁾ Article 8

	Fonds	Univers
▶ Notation ESG ⁽³⁾	6,0	5,9
▶ Couverture note ESG	98,8%	99,7%

Orientation de gestion

L'objectif du fonds est de surperformer son indice de référence, le S&P 500 Net Total Return Index en investissant dans des titres de participation américains, y compris des actions ordinaires et des warrants sur titres de participation cotées ou négociées sur d'autres marchés réglementés aux États-Unis.

Principales caractéristiques

 Date de création de la part
14/12/2006

 Date de lancement de la part
14/12/2006

 Société de gestion
Ofi Invest Lux

 Forme juridique
SICAV

 Classification AMF
 -

 Affectation du résultat
Capitalisation

 Fréquence de valorisation
Journalière

 Ticker Bloomberg
OMSUERE LX

 Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

 Frais de gestion maximum TTC
1,90%

 Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
2,32%

 Indice de référence
S&P 500

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

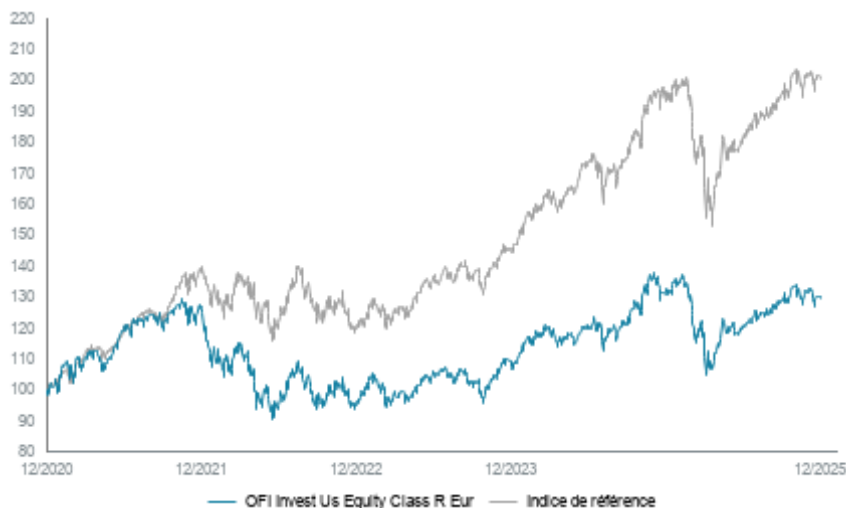
OFI Invest Us Equity Class R Eur

LU0185495495

31/12/2025

Performances & risques

Évolution de la performance⁽¹⁾(base 100 au 31/12/2020)



Performances cumulées⁽¹⁾

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	-1,24	3,54	-4,78
1 mois	-2,18	-1,16	-1,03
3 mois	0,67	2,61	-1,94
6 mois	7,61	10,74	-3,12
1 an	-1,24	3,54	-4,78
2 ans	18,00	37,52	-19,52
3 ans	35,99	66,96	-30,97
5 ans	29,31	99,90	-70,59
8 ans	100,67	187,00	-86,33
10 ans	136,75	251,92	-115,17
Lancement	303,18	643,88	-340,70

*Da : début d'année

Performances annuelles⁽¹⁾

En %	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fonds	10,71	8,20	9,04	0,42	33,82	15,48	26,66	-24,93	15,25	19,48
Indice	12,93	15,27	6,37	-0,15	33,10	8,03	37,89	-13,17	21,41	32,82
Relatif	-2,22	-7,08	2,67	0,57	0,72	7,45	-11,23	-11,75	-6,17	-13,34

Historique des performances trimestrielles sur les 5 dernières années⁽¹⁾

En %	Trimestre 1		Trimestre 2		Trimestre 3		Trimestre 4	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice
2021	8,49	10,41	10,00	7,47	0,91	2,81	5,17	13,03
2022	-11,64	-2,60	-16,51	-10,82	0,57	1,38	1,19	-1,40
2023	4,59	5,46	6,31	8,16	-3,32	-0,44	7,20	6,92
2024	10,04	12,96	0,19	4,98	0,34	1,58	8,01	10,26
2025	-10,04	-8,32	2,02	1,99	6,90	7,92	0,67	2,61

Principaux indicateurs de risques⁽³⁾

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	18,68	16,57	-23,66	-22,76	-	189	5,72	-0,86	-0,23	0,94	-0,08
3 ans	15,95	14,25	-23,87	-22,76	-	189	6,51	-1,02	0,42	1,00	-0,12
5 ans	17,22	15,81	-29,96	-22,76	874	189	7,55	-1,16	0,19	0,98	-0,16
8 ans	18,93	17,45	-35,52	-29,96	235	291	6,99	-0,66	0,39	0,98	-0,08
10 ans	18,10	16,69	-35,52	-33,73	235	291	6,75	-0,55	0,51	0,99	-0,07

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

OFI Invest Us Equity Class R Eur

LU0185495495

31/12/2025



Structure du
portefeuille

► Répartition sectorielle⁽⁴⁾

En %	Fonds	Indice
Technologie	44,6	41,3
Santé	11,4	9,1
Biens et services industriels	8,5	10,4
Banques	4,5	3,7
Energie	3,4	2,9
Commerce de détail	3,2	7,2
Services financiers	3,1	5,2
Services aux collectivités	3,0	2,5
Automobiles et pièces	2,9	2,4
Produits et services de consommation	2,2	1,1
Immobilier	2,1	1,8
Télécommunications	1,7	1,8
Aliments, boissons et tabac	1,6	2,1
Assurance	1,4	1,7
Construction et matériaux	1,4	0,8
Produits chimiques	1,3	0,7
Soins personnels, pharmacies et épiceries	1,0	1,4
Médias	0,7	1,3
Voyages et loisirs	-	1,9
Ressources de base	-	0,6
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	2,1	-

► Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾

En %		
	NVIDIA CORP	9,3
US	Technologie	
	MICROSOFT CORP	7,3
US	Technologie	
	APPLE INC	7,1
US	Technologie	
	ALPHABET INC CLASS A	6,1
US	Technologie	
	BROADCOM INC	3,5
US	Technologie	

► Répartition géographique

En %	Fonds	Indice
Etats-Unis	93,2	97,5
Irlande	1,7	1,5
Royaume-Uni	1,2	0,4
Australie	0,7	-
Italie	0,7	-
Suisse	0,3	0,3
Singapour	-	0,1
Pays-Bas	-	0,1
Canada	-	-
Bermudes	-	0,1
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	2,1	-

► Répartition par capitalisation (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
Petites capitalisations (< 500 M€)	-
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	1,6
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	98,4

► Profil / Chiffres clés

Nombre d'actions	81
Taux d'exposition actions (%)	97,9

(4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

OFI Invest Us Equity Class R Eur

LU0185495495

31/12/2025



► Commentaire de gestion

L'année 2025 se termine sur une note de prudence avec une dispersion entre les indices avec un S&P500 à l'équilibre, un Dow Jones en hausse et un Nasdaq en baisse. Trois dynamiques ont piloté le marché en cette fin d'année :

La "Baisse Hawkish" de la Fed : Le fait marquant du mois fut la réunion du 10 décembre. Si la Réserve Fédérale a bien réduit ses taux de 25 points de base, la décision n'a pas été unanime (vote de 9 contre 3). Cette dissidence rare, couplée à un discours soulignant que la décision était "finement équilibrée", a paradoxalement tendu les taux longs. Le 10-Year Treasury Yield s'est ainsi tendu vers 4,17 %, le marché obligataire craignant que la Fed ne marque une pause prolongée début 2026 face à une inflation plus forte et durable qu'anticipée.

Le syndrome "Investissements vs Profit" (L'effet Oracle) : La thématique de l'Intelligence Artificielle a connu une remise en question. Les investisseurs ont sanctionné les entreprises dont les dépenses d'investissement (Capex) explosent sans retour sur investissement immédiat suffisant. Ce changement de narratif a créé de la volatilité, transformant les "bonnes nouvelles" macroéconomiques en prétextes pour vendre les gagnants de l'année.

L'Habillage de bilan: En l'absence de volumes majeurs durant la trêve des confiseurs, les gérants ont procédé à des arbitrages techniques pour verrouiller leurs performances annuelles. Cela a favorisé une rotation hors des "Momentum Stocks" (qui avaient trop monté) vers des valeurs de rendement et de qualité (Dow Jones), expliquant la surperformance relative de l'indice industriel.

Côté mouvements ce mois-ci, nous avons initié Hubbell, Zscaler et Celsius ainsi que renforcé nos engagements sur Nvidia et Nextera Energy. En face, nous avons cédé Exelon ainsi qu'allégé nos positions sur Broadcom, Coca-Cola, Marvell Technology et Arm Holdings.

Sur le plan des contributions à la performance, l'allocation dans les secteurs des financières, avec nos surpondérations sur Capital One et Fifth Third Bank, ainsi que dans les biens de consommation de base avec une surpondération sur Celsius et une souspondération sur Pepsico, contribuent positivement à la performance. Du côté des paris négatifs, le secteur de l'Industrie fait défaut sur la période. Cela est dû à nos surpondérations sur Eaton et Vertiv.

OFI Invest Us Equity Class R Eur

LU0185495495

31/12/2025

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	27/05/2004
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	PwC
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J + 1
Investissement min. initial	1000 Euros
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	GLOBAL PLATFORM
Libellé du compartiment	Ofi Invest US Equity
Valorisateur	Jp Morgan Se Lux
Dépositaire	Jp Morgan Se Lux

OFI Invest Us Equity Class R Eur

LU0185495495

31/12/2025

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

DÉLAI DE RECouvreMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

SRRI

Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

VOLATILITE

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

ÉTOILES SIX FINANCIAL

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

OFI Invest Us Equity Class R Eur

LU0185495495

31/12/2025

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.